

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MINGANIE  
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 7 décembre 2023 à 18h au 62 chemin de la Rivière-Aux -Canards, et conformément au Code municipal, sont présentes madame le maire, Hélène Boulanger, mesdames les conseillères Isabelle Plante et Marie-Pierre Gagnon, formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Sont absentes mesdames les conseillères Shawna Doucet et France Cloutier.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et Madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière sont également présents. Madame Lafleur agit à titre de greffière.

**1.0 Ouverture de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023**

Madame le maire Hélène Boulanger ouvre la séance extraordinaire du conseil du 7 décembre 2023 à 18 h après constatation du quorum.

**2.0 Signification de l'avis de convocation**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire de ce 7 décembre 2023 à 18 h conformément à l'article 153, 2<sup>e</sup> alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 28<sup>ième</sup> jour du mois de novembre 2023. Un avis public annonçant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023 et du programme d'immobilisations 2023-2024-2025 a été affiché le 28 novembre 2023.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023 et constatation du quorum
2. Signification de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023;
4. Approbation des prévisions budgétaires pour 2024
5. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
6. Période de questions;
7. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023

---

**3.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023**

**II EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023 à 18h tel que transmis par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière.

*Résolution 2023-12-07-3.0*

---

**4.0 Approbation des prévisions budgétaires pour 2024**

**II EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité d'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024.

*Résolution 2023-12-07-4.0*

---

**Tableau des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024**

<b>PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2024 ILE D'ANTICOSTI</b>	
<b>REVENUS</b>	<b>2024</b>
Taxes générales	534 368\$
Taxe au service de la dette	71 613\$
Taxes collecte des matières résiduelles	55 250\$
Taxes services municipaux (sur autre base)	300 000\$
Paiements tenant lieux de taxes	361 025\$
Transferts	99 422\$
Redevances	459 214\$
Imposition de droits	4 000\$
Autres revenus	110 033\$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 994 925\$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	804 238\$
Sécurité publique	105 737\$
Transport	394 267\$
Hygiène de milieu	311 634\$
Santé et bien-être	80 568\$
Aménagement, urbanisme et développement	69 062\$
Loisirs et culture	123 745\$
Frais de financement	36 710\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 925 961\$</b>
<b>CONCILIATION</b>	
<b>Financement</b>	
Remboursement de la dette à long terme	39 900\$
Remboursement du fonds de roulement	10 680\$
<b>Affectations</b>	
Activités d'investissement	
Affectations	18 384\$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS ET FINANCEMENT</b>	<b>68 964\$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION</b>	<b>1 994 925\$</b>

**5.0 Approbation du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité d'approuver le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

*Résolution 2023-12-07-5.0*

**Tableau des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers  
2024-2025-2026**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
<b>PROJETS INVESTISSEMENTS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>MONTANT</b>
Mise aux normes de sécurité du Barrage Saint-Georges	<b>488 000\$</b>		
Prolongement du réseau – Secteur de la Faune	<b>500 000\$</b>		
Serveur informatique	<b>15 000\$</b>		
Plaque vibrante	<b>10 000\$</b>		
Rénovation – Maisons municipales	<b>35 000\$</b>		
Équipement de pompiers	<b>25 000\$</b>		
GMR Éco Centre – Plans et devis	<b>150 000\$</b>		
Construction – Bureau municipal et centre communautaire		<b>14 200 000\$</b>	
Équipement et ameublement – Bureau municipal et centre communautaire		<b>150 000\$</b>	
Mise aux normes - Construction station d'eau potable		<b>7 763 000\$</b>	
Mise aux normes – Eaux usées – Plans et devis		<b>600 000\$</b>	
Éco Centre – Construction et aménagement		<b>1 500 000\$</b>	
Aménagement- rue des Olympiades		<b>300 000\$</b>	
Construction caserne de pompier – Plans et devis			<b>400 000\$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 223 000\$</b>	<b>24 513 000\$</b>	<b>400 000\$</b>

**6.0 Période de questions**

Il n'y a pas de question.

**7.0 Clôture et levée de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 7 décembre 2023.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le maire Hélène Boulanger lève la séance extraordinaire de ce 7 décembre 2023 à 18h10.

*Résolution 2023-12-07-7.0*

\_\_\_\_\_  
Hélène Boulanger  
Maire

\_\_\_\_\_  
Myriam Lafleur  
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière